



## MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, QUE :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 21 mai 2024, le conseil a adopté, par sa résolution 2024-246, un projet de règlement relatif à la démolition d'immeubles.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **jeudi 13 juin 2024, à 19 h**, à la salle communautaire de Chertsey au 333, avenue de l'Amitié. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué et les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer. Les citoyens peuvent transmettre leurs questions concernant ce projet de règlement par écrit à [urbanisme@chertsey.ca](mailto:urbanisme@chertsey.ca)
3. Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, entre 8 h et 12 h et 13 h et 16 h et sur le site Internet de la municipalité au [www.chertsey.ca](http://www.chertsey.ca)

Donné à Chertsey, ce 29<sup>e</sup> jour du mois de mai 2024.

M. Marc-André Plante  
Directeur général et greffier-trésorier